

CONSEIL D'ECOLE DU 05 novembre 2015 DE L'ECOLE PRIMAIRE ELSA TRIOLET

Parents élus présents : Mesdames HATAT Valérie, ROBIN Myriam, CARRE Nelly, LIZIARD Aurore, ASSOGBA Marie-Pierre, HOARAU Linda, Anne-Laure BERNARDIN, BODU Fabienne, KNOOP Mareike, DAUDON Tony,

Enseignants présents : Mesdames DESGRANGES Myrtille, FAVRE Tiphaine, MIELCZAREK Peggy, Amélie BILLAULT, Alice GALLON, NAAMOUNE Marie-Pierre, VENDEL Mathilde, VOISIN Nathalie,

Messieurs DUBIEF Bruno (directeur), MARCHANDET Jérôme, MANCIOT Cyril, FRESQUET Sébastien

Absents excusés : STROHEKER Nicolas, Mme QUINIOU Perrine, Mme BOUDJEMAI (première adjointe), Mme BRIAND

Dates des prochains conseils d'école :

Second conseil d'école : mardi 09 février 2016

Troisième conseil d'école : lundi 6 juin 2016.

Deux secrétaires de séance :

Mme FAVRE (Enseignante), M. DAUDON (parent d'élève).

Bilan de la rentrée :

Tous les postes sont pourvus.

Le remplacement de Mme FAUVERGUE a d'abord été assuré par une enseignante ZIL (remplaçant de congés courts) en attendant la nomination de Mme FAVRE.

L'école scolarise 297 élèves répartis en 14 classes, 5 classes de maternelle et 9 classes d'élémentaire dont une classe de CLIS.

La moyenne d'élèves par classe est de 23,4 en maternelle et de 21 en élémentaire.

La baisse des inscriptions en petite section a provoqué une fermeture de classe en maternelle pour cette rentrée 2015.

On note que les élèves sont dans l'ensemble plus calmes.

Vote du règlement intérieur et de la charte internet.

Pas de demande de modification.

Le règlement et la charte internet sont votés à l'unanimité.

Les réunions d'information :

Elles ont eu lieu après la classe malgré les efforts des enseignants de les faire par niveau pour éviter les chevauchements. Cependant il est très difficile de procéder au regroupement de ces réunions en raison des contraintes de chacun.

Elles étaient initialement prévues le samedi 26 septembre 2015. La fréquentation a été meilleure que l'année dernière.

Le RASED :

Monsieur FRESQUET a présenté le RASED (réseau d'aide aux enfants en difficultés). Il a précisé le cadre et les conditions d'intervention du RASED.

Le harcèlement à l'école :

La lutte contre le harcèlement à l'école est devenue à juste titre une priorité. L'ensemble de l'équipe enseignante considère que le clip de sensibilisation ne reflète pas la réalité et renvoie une image beaucoup trop négative de la vie quotidienne des élèves en classe.

Les membres de l'équipe affirment être très vigilants sur cette question du harcèlement à l'école qui n'est malheureusement pas toujours visible.

Mmes Alice GALLON, Marie-Pierre NAAMOUNE et Monsieur DUBIEF Bruno vont suivre une formation sur cette question.

Les rythmes scolaires et la pause méridienne :

Les armoires LUDIC n'ont pas encore été livrées. Ce sont des armoires constituées de jeux dont le but est de pallier l'absence d'animateurs permanents en maternelle. Nous avons la possibilité d'utiliser la salle basse, la salle de motricité et la salle vidéo lorsque la météo devient difficile. Il est rappelé que des séances vidéo auront forcément lieu cet hiver. L'école a reçu un écran plat et un lecteur de DVD. Le choix des DVD sera davantage adapté à des élèves de maternelle.

L'ancienne classe de maternelle a été attribuée à Mme RAMZI, membre du RASED qui n'avait pas de classe jusqu'à présent. C'est une des conditions de l'efficacité de ses interventions.

L'association « Lire et faire lire » a été contactée mais, malheureusement, ses membres n'interviennent pas sur Nanterre. Il faut refaire une demande sur le site national en élargissant aux départements voisins.

Projets pédagogiques

Les enseignants de l'école participent bien à la ½ journée partenariale. Des ateliers sont proposés. C'est un temps particulièrement fort du partenariat Education nationale/municipalité qui s'adresse tout d'abord aux enseignants. Les parents d'élèves ne sont pas conviés.

Chaque année des projets pédagogiques sont mis en œuvre dans le cadre de ce partenariat : « Rugby à XV » pour les classes de Messieurs MANCIOT et MARCHANDET, « Les élèves chercheurs » pour les élèves de Madame ALLISY, « Handball » pour la classe de Monsieur STROHEKER, « Volley Ball » pour la classe de Mme QUINIOU, « Cinéma d'animation » pour les CE2 de Mme GALLON, classe de neige du 6 janvier au 20 janvier 2016 pour les CM1/CM2 de Mme NAAMOUNE

Parallèlement, les élèves de l'ULIS-ECOLE ont commencé leur cycle d'équitation et leur projet musique, deux classes (CE2 de Mme GALLON et CP/CE1 de Monsieur MARCHANDET) participent au Rallye Math 92 départemental et les CP/CE1 (Mme ALLISY et Monsieur MARCHANDET) ont musique une fois par semaine.

La coopérative scolaire :

La coopérative de l'école est membre de l'OCCE 92 (office central de la coopération à l'école) depuis 2011. Le compte est alimenté par deux appels de fonds et la vente des photos.

Au cours de l'année 2014/2015, le premier appel de fond a rapporté 2908 euros et le second 1921 euros. La vente des photographies a rapporté à l'école 1865 euros. Ce qui fait une recette totale de 6694 euros à laquelle il faut ajouter 410 euros issus de la vente « TRIOLIVRES ».

Concrètement les classes de maternelle ont reçu 190 euros de coopérative de classe en janvier et 133 euros en mai. Ce qui fait un total de 323 euros. En élémentaire les classes ont reçu 115 euros en janvier et 81 euros en mai. Ce qui fait un total de 196 euros. Les fonds versés au titre de la coopérative de classe sont utilisés pour l'achat de supports pédagogiques ou de différents équipements. La recette des ventes de photographies reste sur le compte central.

Les fonds récoltés ont été utilisés pour payer la cotisation et l'assurance OCCE (536 euros), pour acheter des poignées de vélo en maternelle (58 euros), du matériel pédagogique (275 euros), un costume de père Noël (13 euros), un vidéoprojecteur (308 euros), des livres de pédagogie maternelle (355 euros), fournitures « 10 jours sans écran » (110 euros), ballons en mousse (39 euros)... Le montant de ces achats est donné à titre d'exemple mais il est rappelé que les classeurs de coopérative avec les différentes factures sont à la disposition des personnes qui souhaiteraient les consulter.

La coopérative scolaire sert aussi à financer les sorties scolaires et les frais de stationnement des autocars.

Les évaluations CE2 :

Il s'agit de 410 fiches en maths et en français ou 3 livrets de 70 items présélectionnés et téléchargeables.

Ces outils sont destinés à évaluer le niveau des élèves en français et en mathématiques au début de la classe de CE2. Il n'y aura pas de résultats nationaux et de pourcentage de taux de réussite. C'est essentiellement un outil de différenciation individuelle pour l'élaboration de PPRE (projet personnalisé de réussite scolaire). Les enseignants de CE2 pourront évaluer les compétences des élèves en français et en mathématiques à des fins diagnostiques. Le but est de permettre aux équipes pédagogiques d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et d'y remédier au plus tôt de façon adaptée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.

